

ment sur le dos de tous les contribuables canadiens, mais également sur le dos du capital financier, du capital argent, qui a une responsabilité lui aussi dans le domaine de la transformation de la technique, et il doit en porter les responsabilités.

Alors, monsieur le président, ce sont les quelques observations que j'avais à faire à ce moment-ci de la résolution. Lorsque nous aurons le bill en main, nous pourrions mieux voir ce que le gouvernement entend demander à ce Conseil de la main-d'œuvre et de l'immigration. Et je pense aussi que, comme je le disais plus tôt, l'immigration est assez étroitement liée au problème de la main-d'œuvre, car justement le flot d'immigration que nous recevons chaque année devrait être contrôlé suivant les besoins de notre main-d'œuvre.

Je sais qu'il y a des gens qui prétendent qu'il est plus économique d'aller chercher ailleurs la main-d'œuvre spécialisée plutôt que de la former chez nous. Pour ma part, je ne crois pas à cela. Je suis d'avis que nous devons tous pousser l'éducation chez nous pour obtenir de nos propres concitoyens les spécialistes dont nos industries ont besoin pour développer notre pays et mettre à la portée de tous les consommateurs la production, les produits finis dont nous avons besoin.

Alors, je crois que de ce côté-là aussi, il faudrait être prudents. Le flot d'immigration devrait être contrôlé, justement dans des moments comme nous en passons actuellement où le taux de chômage est encore trop considérable au pays, et même restreint aux domaines où nous avons réellement besoin de main-d'œuvre, là où nous ne pouvons former assez rapidement cette main-d'œuvre que demandent nos industries.

Lorsque nous aurons le bill devant nous, nous pourrions mieux voir, à ce moment-là, et discuter plus clairement les buts que vise le gouvernement.

[Traduction]

M. Johnston: Monsieur le président, je ne traiterai pas longuement de cette résolution cet après-midi. Le conseil de la main-d'œuvre et de l'immigration proposé pourrait être très utile et fonctionner à plusieurs niveaux. C'est surtout le fait des commissions consultatives et des comités régionaux et locaux de la main-d'œuvre.

On peut soupçonner que cette mesure donnera lieu à une nouvelle prolifération considérable de fonctionnaires. Souhaitons que les services rendus par ce qui sera, j'espère, un nombre restreint d'entre eux se révéleront utiles.

Les autres députés qui ont parlé des problèmes de l'immigration ont constaté tout comme moi, je pense, qu'ils s'éternisent. Les

[M. Laprise.]

situations ne changent pas. J'espère que les règlements et le système de points annoncés récemment amélioreront cet aspect des méthodes d'immigration. Le Conseil aura le temps et le pouvoir, j'espère, d'étudier les questions touchant l'immigration sur une base assez générale. A mon avis nous adoptons une attitude quelque peu égoïste en allant chercher dans les autres pays du monde les meilleurs talents qu'ils ont à offrir. Nous faisons les bons apôtres en accordant une aide extérieure à ces pays tout en nous appliquant à leur ravir les personnes mêmes dont ils ont le plus besoin. Nous reprenons d'une main ce que nous imaginons leur donner généreusement de l'autre.

Le conseil pourrait peut-être approfondir les causes de cette pénurie grave de Canadiens dans certaines professions. Dans l'enseignement par exemple. Ma province doit chaque année recruter à l'extérieur de ses frontières quand ce n'est pas à l'étranger la moitié de ses enseignants. Quand, à cette époque-ci, les commissions scolaires publient la liste de leur nouveau personnel, on est surpris d'y lire que des gens sont venus d'Écosse, d'Angleterre, d'Irlande, d'Australie, des Philippines, de l'Inde, du Pakistan, du monde entier quoi. De telles personnes qui émigrent en Colombie-Britannique ou dans d'autres régions du Canada doivent faire cruellement défaut dans leurs pays d'origine.

Bon nombre de nos spécialistes viennent des îles britanniques parce que ces dernières admettent beaucoup de gens qualifiés des Antilles, du Pakistan et de l'Inde et d'autres pays possédant les mêmes normes professionnelles. L'exode en provenance de la Grande-Bretagne aboutit chez nous. Il en est ainsi depuis quelque temps et je me demande si le Canada ou si les autres pays privés de leurs citoyens instruits devraient permettre à une telle situation de persister. Le Conseil pourrait examiner cet aspect de la question.

J'espère que les comités locaux seront autorisés à faire des recommandations sur l'immigration de la main-d'œuvre agricole. Rappelons-nous les besoins de cette industrie importante et acceptons que des ouvriers se consacrent à l'agriculture pendant quelques années et changent ensuite de métier. Ce serait une politique plus sage que celle qui recommande le recrutement, pour ainsi dire sous contrat d'apprentissage, d'ouvriers agricoles qu'on renvoie chez eux sitôt la récolte terminée. C'est une politique qui s'est révélée vaine dans tous les pays où elle a été appliquée.

• (5.00 p.m.)

Un comité local de la main-d'œuvre pourrait évaluer la situation dans la région, et cela s'applique particulièrement aux régions